

NOTA :

- Messure selon les limites apparentes
- Les limites de propriétés ne sont données qu'à titre indicatif, dans l'attente du complément de l'étude foncière liée aux différentes archives en cours de réception.
- Cote et superficie ne deviendront exécutoires qu'après notification de l'arrêté par la personne publique aux propriétaires riverains concernés, et dès lors qu'il comptera de l'expiration des délais de recours.

Mur ou clôture présumé privatif appartenant au propriétaire du côté duquel est la pointe de la flèche


Limite de propriété présumée

Limite de clôture présumée régularisant les situations de fait

Application cadastrale

Anomalie foncière à régulariser

NOTA: La direction de la flèche Nord est donnée à titre indicatif.



Zone de régularisation n°8
Division de la parcelle Z n°93
Superficie indicative : 31 m²
Propriétaire actuel: Département
à inclure au périmètre à acquérir

Zone de régularisation n°9
Extraction domaine public non cadastré
Superficie indicative : 206 m²
Propriétaire actuel: Ville de Romainville
à inclure dans le périmètre à acquérir

Zone de régularisation n°7
Division de la parcelle A n°29
Superficie indicative : 21 233 m²
Propriétaire actuel: Commune Les Lilas
à inclure dans le périmètre à acquérir

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
VILLES DE PANTIN - ROMAINVILLE - LES LILAS

Cadastre Ville de Pantin: Section Z - AB
Cadastre Ville de Romainville: Section O - Q
Cadastre Ville des Lilas: Section A

PLAN PROJET DE DELIMITATION ET DE REGULARISATION FONCIERE (Planche n°3)

GEOSAT
Hélène SAÏDIER - Armand CHATRY
Lionel RAFFIN - Jonathan CHARON
Arnaud MATHIEU - Nicolas COHEN
41-45 Boulevard Romain Rolland
75014 PARIS
Tél. : 01 42 53 96 81

Ind.	Date	Modifications
0	26/03/2024	Plan projet initial

Dossier : 241231
Fichier : 241231-Foncier.dwg
Date : mars 2024
Echelle : 1/250
Auteur : L.P.

Planimétrie : Rattachée au système RGF93 zone S (CC49) conique conforme
Altimétrie : -

1/250

GEOMÉTRIE EXPERT
CORRECTION CADASTRE SAISONNIÈRE